

Problématiques et questionnements soulevés en lien avec la présence de personnes itinérantes à Terrebonne

Nombre élevé de véhicules stationnés sur la 74^e avenue (travailleurs et usagers de la Hutte), rendant la circulation, le stationnement, le déneigement et le nettoyage de la rue plus difficile.

- Les travaux d'agrandissement de la Hutte sont pratiquement terminés, ce qui devrait diminuer le nombre de véhicules stationnés dans la rue et ainsi améliorer les différents aspects mentionnés par les citoyens. L'organisme a aussi ajouté six places supplémentaires dans son stationnement sur son terrain alors que les nouveaux résidents de la Hutte n'ont pas de véhicule. Il y a donc suffisamment de places de stationnement pour les employés de l'organisme. En raison de ces changements, le comité circulation n'ira pas de l'avant avec la demande citoyenne d'ajouter des vignettes de stationnement sur la rue pour les citoyens.
- Une demande a été faite pour l'ajout de panneaux « défense de stationner » devant la boîte aux lettres sur la 74^e avenue, la demande a été recommandée positivement par le comité circulation de la Ville et le panneau devrait donc être installé au cours du mois de septembre prochain. Il y avait également eu une demande pour l'ajout d'un panneau « ralentissez, attention à nos enfants ». Faute d'espace adéquat pour son installation dans le milieu de la rue et également sur les côtés, le panneau ne pourra être ajouté dans la 74^e avenue.

Nombreux déchets laissés par les personnes en situation d'itinérance dans le secteur dont des seringues. Cachettes connues dans le secteur pour drogue. Présence de prostitution au coin de Damasse et Côte Terrebonne.

 Des visites ont été faites à quelques reprises du secteur par les agentes de concertation de la police de Terrebonne et des travailleurs de rue de l'organisme Le Trajet. Rien n'a été constaté de la part de ces personnes lors de leur visite. Toutefois, des tournées du secteur seront faites régulièrement par les agentes de concertation de la police pour accentuer la surveillance. Le service d'entretien des parcs avertira le comité itinérance si du matériel dangereux est trouvé sur le territoire (seringues souillées, bonbonnes de propane...)

Manque de sécurité pour les piétons sur Côte Terrebonne

• Un projet de bandes cyclables est en branle à la Ville sur Côte Terrebonne des deux côtés de la rue. L'objectif est de réaliser les travaux en 2025.

Coupe des haies sur le terrain de la Hutte ce qui permettait une intimité

• L'organisme s'est engagé à replanter les haies à la fin de ses travaux d'agrandissement, possiblement à l'automne.

Présence de personnes intoxiquées et désorientées dans le secteur de la Hutte qui ne semblent pas avoir accès au service d'hébergement. Intrusion de personnes itinérantes sur le terrain des citoyens.

• Il y a eu mise en place de rencontres entre les différents intervenants à Terrebonne de même que le réseau de la santé afin d'assurer le suivi des personnes expulsées de l'organisme d'hébergement. Voici les numéros de téléphone à rejoindre si vous observez des situations qui devraient être signalées :

Si vous êtes témoin d'une situation dangereuse, d'un acte criminel ou s'il y a une intrusion sur le terrain de votre propriété : Composez le 911

Si vous observez une personne dans votre secteur qui semble dans le besoin ou désorientée : Composez le 811, option 2

Nous vous rappelons de communiquer avec la police pour toute situation dangereuse et l'importance de ne pas tenter de régler la situation vous-mêmes.

Manque d'éclairage à différents endroits dans le secteur de l'organisme La Hutte, entre autres sur la 74^e et 75^e avenue, sur Côte Terrebonne et dans le secteur du passage en dessous de l'autoroute 25.

 Des vérifications ont été faites dans le secteur et des lampadaires sont présents et fonctionnels dans les différents endroits. Toutefois, avec le temps, il est possible que la luminosité des lampadaires soit moins efficace que lorsqu'ils ont été installés. En ce sens, la Ville a demandé à une firme externe d'effectuer davantage de tests afin de s'assurer que le niveau de luminosité est conforme et suffisant.

Absence de communication entre les citoyens du secteur de la Hutte, l'organisme et la Ville.

 La Ville mettra en place différents processus et outils de communications dans les prochaines semaines afin d'assurer un suivi régulier avec les citoyens sur le dossier de l'itinérance et également avec les différentes organisations intervenant en itinérance. L'organisme a organisé le 29 juin dernier un BBQ pour les citoyens du secteur de la Hutte afin de présenter ses services et discuter des problématiques pouvant être vécues dans le secteur.

Des personnes en situation d'itinérance ont des comportements déplacés dans le secteur de la Hutte, des enfants sont interpellés par les personnes, etc.

• Les résidents de la Hutte doivent respecter un code de vie dans l'organisme et dans le voisinage. Ce code de vie leur est répété chaque jour lors de la rencontre de groupe. En cas de non-respect, ils sont avisés et s'ils ne respectent pas la consigne, ils sont passibles d'être expulsés de la ressource. À noter qu'une pancarte est apposée sur la porte d'entrée afin de leur rappeler cette règle.

Vitesse élevée des véhicules dans le secteur de la Hutte

• Le service de police a été avisé de cet enjeu, une surveillance est en cours.

Insécurité générale dans le quartier

• Les nouvelles agentes de concertation de la police assurent une présence régulière dans le secteur partant de la RAIM jusqu'au Vieux-Terrebonne.

Inquiétude par rapport à d'autres agrandissements possibles de l'organisme La Hutte

 Aucun autre agrandissement ne pourrait être fait sur la bâtisse actuelle de la Hutte et l'ensemble du secteur de l'organisme ne permet pas la mise en place d'un autre bâtiment avec cette vocation.

Demande de déplacement de l'arrêt d'autobus du Centre de services scolaire des Affluents

• Une demande a été faite par la Ville ce printemps et nous sommes en attente d'une réponse du Centre de services scolaire des Affluents.